

A4 | AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Avis est donné qu'une assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date : le vendredi 18 mars 2022, à 11 h

Lieu : Salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

En raison de l'état d'urgence sanitaire présentement applicable et des mesures spéciales prises pour limiter la propagation du coronavirus, toute assemblée du conseil d'agglomération se tiendra à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, les membres du conseil y seront présents par téléconférence.

En conséquence, le public ne sera pas admis à l'hôtel de ville durant la prochaine assemblée du conseil d'agglomération. Il sera toutefois possible d'en suivre le déroulement, en direct ou en différé, via la webdiffusion.

Les citoyennes et citoyens pourront également poser des questions aux personnes élues en les transmettant par écrit avant 8 h, le vendredi 18 mars 2022, selon les modalités prévues dans la procédure spéciale diffusée sur le site web de la Ville à : montreal.ca, à la page de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 18 mars 2022. Cette procédure spéciale remplacera la période habituelle de questions orales du public.

Pour tout renseignement supplémentaire sur les mesures spéciales prises en lien avec la pandémie de la COVID-19 et pour suivre le déroulement de la prochaine assemblée du conseil d'agglomération, consultez le site web de la Ville : montreal.ca.

Fait à Montréal, le 11 mars 2022,

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

AVIS DE CLÔTURE
D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes données, que suite au décès de Mme Gisèle Gignac survenu le 24 octobre 2021, en son vivant domicilié au 1315 rue Victor E. Beaupré Montréal (C.C.) Un inventaire des biens de la défunte a été dressé conformément à la loi par la liquidatrice Nicole Couture et peut être consulté par les intéressés au 13301 rue Sherbrooke Montréal (C.C.) H1A 1C2. Donnée le 9 mars 2022
Nicole Couture, liquidatrice

AVIS DE CLÔTURE
D'INVENTAIRE

Prenez avis que Yves BOILEAU, est décédé à Montréal, le 12 septembre 2021. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Guillaume LELIEVRE, notaire, située au 200-43, boulevard Brien, Repentigny, (Québec), J6A 4S3.

AVIS DE CLÔTURE
D'INVENTAIRE

Succession de Pierrette FORTIER
Avis est, par les présentes, donné qu'à la suite du décès de Pierrette FORTIER, en son vivant résidant au 1008, rue Du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu, province de Québec, J0L 1R0, survenu le 24 novembre 2021, un inventaire des biens de la défunte a été dressé par le liquidateur, par acte sous seing privé, le 9 mars 2022, conformément à la Loi.
Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé, sur rendez-vous, à l'Étude des notaires Lafontaine L'Heureux et Associés s.e.n.c.r.l., située au 905, avenue Du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6.
Donné à Saint-Hyacinthe (Québec), ce 9 mars 2022.

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Appel d'offres

Saint-Léonard
MontréalREPORT DE DATE D'OUVERTURE
DES SOUMISSIONS

Appel d'offres : 300-237

Descriptif : Étanchéisation de l'enveloppe du bâtiment, travaux de drainage et remplacement d'un mur rideau à la bibliothèque

L'ouverture des soumissions qui était prévue pour le 17 mars 2022 **est reportée au 21 mars 2022 à 11 h.**

Montréal, le 11 mars 2022.

La Secrétaire d'arrondissement substitut
Catherine Delisle, avocate

Appel d'offres

Montréal

Service de l'approvisionnement

Catégorie : Biens et services généraux

Appel d'offres : 22-19116

Descriptif : Acquisition d'une plateforme de Centre de Contact Client en mode infonuagique pour les centres d'appels de la Ville de Montréal

L'ouverture des soumissions prévue pour le 8 mars 2022, est reportée au 29 mars 2022, à 13 h 30, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Fait à Montréal, le 11 mars 2022

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Appel d'offres

Montréal

Service de l'approvisionnement

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : 22-19167

Descriptif : Acquisition de services professionnels en économiste de la construction pour le projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal.

L'ouverture des soumissions prévue pour le 10 mars 2022, est reportée au 15 mars 2022, à 13 h 30, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Fait à Montréal, le 11 mars 2022

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Appel d'offres

Montréal

Service de l'eau

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13 h 30 à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : SP22005-179545-C

Descriptif : Réfection architecturale de l'alarme incendie et de l'éclairage

Date d'ouverture : jeudi, 21 avril 2022

Dépôt de garantie : 10% de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question, s'adresser à : deu_a0_questions@montreal.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du vendredi, 11 mars 2022

Visite supervisée des lieux : Oui, obligatoire :

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 11 mars 2022

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Appel d'offres

Saint-Laurent
Montréal

Division des ressources matérielles

Direction des Services administratifs et du greffe
Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 10 h 00, à la date ci-dessous, à Bureau du citoyen de l'Arrondissement de Saint-Laurent, 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, Québec, H4M 2M7 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 22-011

Titre de l'appel d'offres : Travaux d'aménagement géométrique et de réfection de trottoirs ainsi que de réfection mineure de trottoirs sur diverses rues du réseau artériel de l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2022

Date d'ouverture : Mercredi, 13 avril 2022

Dépôt de garantie : 10% de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : saint-laurent.soumissions@montreal.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du vendredi 11 mars 2022

Visite supervisée des lieux : Non requise, mais recommandée

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à la Mairie d'arrondissement de Saint-Laurent, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 11 mars 2022

Le Secrétaire du Conseil d'arrondissement
Benoit Turenne
Arrondissement de Saint-Laurent

Appel d'offres public

Mercier
Hochéla-Maisonneuve
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, à la date ci-dessous, à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, Montréal, pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 2022-004-P

Réaménagement du parc St-Clément, aménagement de la place Louis-Charles-Routhier et réfection de la place Rougemont

Date d'ouverture : Mardi le 12 avril 2022 à 14 h.

Renseignements : Madame Karoline Davignon, architecte paysagiste au 514 349-4315

Dépôt de garantie de soumission : 10% de la valeur de la soumission.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Documents :

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 mars 2022.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

FAIT À MONTRÉAL,
CE 11^e JOUR DE MARS 2022.

La secrétaire d'arrondissement,
Dina Tocheva

Appel d'offre

Anjou
MontréalArrondissement d'Anjou
Direction des travaux publics

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues avant 11 heures, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante : Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, arrondissement d'Anjou, au 7701, boul. Louis-H.-La Fontaine, Anjou (Québec) H1K 4B9 (à l'attention de madame Josée Kenny).

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 2022-06-TR

Descriptif : Travaux de voirie et de remplacement des entrées de service en plomb - Anjou 2022

Date d'ouverture : Le lundi 28 mars 2022 à 11 heures

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : ao_anjou@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 mars 2022 sur le SÉAO.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 11 mars 2022

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement par intérim

Appel d'offres

Montréal-Nord
Montréal

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant onze heures (11 h), à la date ci-dessous, à l'adresse suivante : Mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord, 4243, rue de Charlevoix, Montréal-Nord, H1H 5R5, au Bureau d'accès Montréal, à l'attention du secrétaire d'arrondissement de Montréal-Nord, M. Marc-Aurèle Aplogan pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : 1104

Descriptif : Construction des passages surélevés pour piétons, des avancées de trottoir, reconstruction des sections de trottoirs et surélévation du pavage sur diverse rue de l'Arrondissement de Montréal-Nord.

Date d'ouverture : 6 avril 2022

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.mtnord@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 mars 2022 sur le SÉAO.

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Aucune visite supervisée des lieux

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 11 mars 2022

Le secrétaire d'arrondissement
Marc-Aurèle Aplogan

AVIS PUBLIC

Tribunal administratif du travail

DOSSIER 1266010-71-2203

Avis est par les présentes donné que l'Union des artistes (UDA) a déposé une demande de reconnaissance auprès du Tribunal administratif du travail le 1^{er} mars 2022 pour représenter :

Tous les chercheurs et les chefs chercheurs oeuvrant sur une production audiovisuelle, à l'exception de ceux qui oeuvrent en langue anglaise, dans la province de Québec.

Tout artiste et toute association d'artistes de même que tout producteur et toute association de producteurs qui désirent intervenir devant le Tribunal doivent le faire **AU PLUS TARD LE 31 MARS 2022**, au moyen d'un écrit faisant état des motifs de leur intervention.

Toute association d'artistes qui désire présenter une demande de reconnaissance pour le même secteur de négociation ou pour une partie de celui-ci doit présenter sa demande de reconnaissance au Tribunal **AU PLUS TARD LE 31 MARS 2022**.

Toute intervention de même que toute demande de reconnaissance concurrente doivent être transmises par écrit au Tribunal via les services en ligne accessibles à partir du site www.tat.gouv.qc.ca, par courriel dans la boîte suivante : tat.montreal.vpr@tat.gouv.qc.ca, par télécopieur au numéro 514 873-3112 ou par courrier à l'adresse suivante : 35, rue de Port-Royal Est, 2^e étage, Montréal (Québec) H3L 3T1.

Le directeur des opérations de la Vice-présidence
des relations du travail,
Claude Métivier

Québec

CONSULTATION PUBLIQUE
OCPM.QC.CA

Consultation publique

Projet de règlement P04047231 modifiant le Plan d'urbanisme afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur de planification de l'écoquartier Lachine-Est.

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 27 septembre 2021, le projet de règlement P04047231 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04047) afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du secteur de planification de l'écoquartier Lachine-Est ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Modifications au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P04047231 prévoit, à l'égard du territoire de l'arrondissement de Lachine, des modifications aux cartes de la densité de construction et de l'affectation au sol de la partie I du Plan d'urbanisme ainsi que la création de nouveaux secteurs à transformer ou à construire au chapitre 9 de la partie II de ce plan. Il ajoute aussi le Programme particulier d'urbanisme précité à la partie IV de ce plan.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des activités d'information pendant lesquelles le projet de règlement sera présenté et où les citoyens et les groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent sur ce projet de règlement et ses conséquences. La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens, entreprises et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation pertinente sont invités à le faire sur rendez-vous aux bureaux de l'OCPM au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à deux séances d'information qui se tiendront à la salle du conseil de la mairie de l'arrondissement de Lachine au 1800, boulevard Saint-Joseph. Ces séances seront diffusées en direct sur ocpm.qc.ca/ppu-lachine-est, sur Facebook et sur YouTube (@OCPMontreal). Ces séances demeureront disponibles pour visionnement après leur tenue.

La première séance se tiendra le lundi 28 mars à 19 h et servira à présenter le projet de règlement.

La deuxième séance d'information se tiendra le mardi 12 avril à 19 h. À cette occasion, des questions pourront être posées sur le projet. Il sera aussi possible de poser des questions en direct par téléphone.

À compter du mercredi 13 avril, les citoyens et les groupes pourront donner leur opinion en personne, en ligne ou par téléphone. La date limite pour indiquer son intention de présenter une opinion devant la commission est le jeudi 5 mai.

La deuxième partie de la consultation, consacrée à l'audition des opinions des personnes qui le désirent, débutera le mardi 10 mai à 19 h, toujours à la salle du conseil de la mairie de l'arrondissement de Lachine.

D'autres séances d'audition, si requises, seront annoncées ultérieurement.

Ces rencontres se tiendront en conformité avec toutes les règles gouvernementales (normes sanitaires) qui s'appliquent.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM 514 872-8510

Fait à Montréal, le 11 mars 2022

Le greffier de la Ville de Montréal,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

La suite des avis se
trouve en page B 6